

Subject: Older Adult Plan 2025-2030

File Number: ACS2025-CSS-GEN-011

Report to Community Services Committee on 28 October 2025

and Council 12 November 2025

**Submitted on October 17, 2025 by Clara Freire, General Manager - Community
and Social Services**

**Contact Person: Sarah Taylor, Director – Community Safety, Well-Being, Policy
and Analytics, Community and Social Services**

613-580-2424 ext. 27960, sarah.taylor@ottawa.ca

Ward: Citywide

Objet : Plan relatif aux personnes âgées 2025-2030

Numéro de dossier : ACS2025-CSS-GEN-011

Rapport présenté au Comité des services communautaires

Rapport soumis le 28 octobre 2025

et au Conseil le 12 novembre 2025

**Soumis le 2025-10-17 par Clara Freire, directrice générale, Services sociaux et
communautaires**

**Personne-ressource : Sarah Taylor, directrice, Services de la sécurité et du bien-
être dans les collectivités, des politiques et des données analytiques, Services
sociaux et communautaires**

613-580-2424, poste 27960, sarah.taylor@ottawa.ca

Quartier : À l'échelle de la ville

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Le Comité des services communautaires recommande au Conseil d'approuver :

- 1. Le Plan relatif aux personnes âgées 2025-2030, tel qu'il est décrit dans le présent rapport et dans les documents justificatifs, et de réaffirmer son engagement à faire d'Ottawa une ville où les personnes âgées peuvent bien vieillir.**
- 2. L'élargissement du Cadre stratégique sur le financement communautaire de la Ville d'Ottawa existant afin d'y inclure l'énoncé de politique du financement du Plan relatif aux personnes âgées.**
- 3. La délégation au directeur, Sécurité et Bien-être dans les collectivités, Politiques et Données analytiques, et au gestionnaire de programmes, Direction du développement social et du financement, individuellement, le pouvoir de gérer et d'administrer le budget de financement du Plan relatif aux personnes âgées, tel que décrit dans le présent rapport et l'énoncé de politique du financement du Plan relatif aux personnes âgées, joint en tant que document 2 au présent rapport.**

REPORT RECOMMENDATION(S)

The Community Services Committee recommend Council approve:

- 1. The Older Adult Plan 2025-2030 as outlined in this report and supporting documentation and reaffirm its commitment to making Ottawa a city where older adults can age well.**
- 2. Expanding the existing City of Ottawa's Community Funding Framework to include the Policy Statement for Older Adult Plan Funding.**
- 3. Delegate authority to Director of Community Safety, Well-Being, Policy and Analytics and the Program Manager of Social Development and Funding, individually, to manage and administer the Older Adult Plan Funding budget, as further described in this report and the Policy Statement for Older Adult Plan Funding attached as Document 2 to this report.**

RÉSUMÉ

Le Plan relatif aux personnes âgées 2025-2030 (PRPA) est un renouvellement du premier PRPA de la Ville établi en 2012 en réponse aux besoins de la population vieillissante d'Ottawa. La population des personnes âgées d'Ottawa devrait représenter plus de 20 pour cent des résidents d'ici 2031. Cette évolution démographique renforce

la nécessité d'une stratégie actualisée qui reflète les réalités actuelles et permet de se préparer en vue des besoins futurs.

Le plan renouvelé s'inspire des constatations du [Rapport d'évaluation 2023](#) du PRPA précédent et est le fruit d'une vaste consultation communautaire. Entre juin et septembre 2024, 1 300 personnes ont participé à des séances en personne, à des sondages en ligne, à des consultations organisées par des partenaires communautaires et à des activités de sensibilisation ciblées afin de garantir la prise en compte de divers points de vue. Un rapport sur [Ce que nous avons appris](#) a été publié sur le site [Participons Ottawa](#) pour partager les résultats avec la communauté.

Le PRPA 2025-2030 introduit une approche axée sur l'impact collectif, fondée sur les principes de leadership partagé, d'équité et d'engagement continu. Cette approche est une forme de collaboration à laquelle participent différents intervenants de différents secteurs travaillant ensemble pour résoudre un problème social particulier à grande échelle. Cette approche est fondée sur un programme commun, des systèmes de mesure partagés, des activités destinées à renforcer mutuellement les intéressés, une communication continue et un soutien de base.

Pour guider l'élaboration du PRPA, la Ville d'Ottawa a mis en place le Comité d'encadrement du PRPA par l'entremise d'un processus de demande de propositions. Grâce à une série de séances de travail collaboratives, le comité a examiné les résultats de la consultation et a créé conjointement la vision, la mission, les principes directeurs, les priorités et les objectifs du plan.

Vision : Une communauté solidaire où chaque personne peut vieillir en toute autonomie et dignité.

Mission : Ensemble, nous travaillons à l'amélioration du bien-être des personnes âgées grâce à un accès équitable et inclusif à des programmes et des services viables, ainsi qu'à l'information.

Le plan se concentre sur quatre **domaines prioritaires** :

1. Communication efficace et accès à l'information
2. Accès et disponibilité des programmes et des services
3. Favoriser une communauté inclusive et respectueuse
4. Intégration des caractéristiques des collectivités-amies des aînés

Ottawa compte de nombreux organismes qui, étant au service des personnes âgées, se consacrent activement à rendre notre communauté plus conviviale pour celles-ci. En travaillant ensemble, la Ville et les organismes communautaires renforcent la coordination entre les secteurs et relèvent les possibilités de combler les lacunes en matière de services. L'engagement des organismes communautaires en faveur de l'approche d'impact collectif du PRPA reflète une volonté commune de travailler en collaboration pour atteindre un objectif partagé.

La Direction générale des services sociaux et communautaires (DGSSC) contribuera à la planification, à la coordination, à l'administration de base, aux données et aux efforts d'évaluation qui soutiennent la mise en œuvre du PRPA. Les partenaires communautaires apportent une expérience vécue, une connaissance de la prestation de services et une vision sectorielle, et partageront avec la Ville la responsabilité de la mise en œuvre des actions.

Le plan renouvelé sera guidé et mis en œuvre par l'intermédiaire d'une nouvelle table ronde, la Table ronde du Plan relatif aux personnes âgées, conformément à la politique de la Ville relative aux groupes de travail mixtes. Ce modèle de gouvernance est fondé sur la participation active du personnel de la Ville, des partenaires communautaires et des personnes âgées à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan. Des équipes de réalisation, harmonisées aux priorités du plan, seront chargées d'élaborer le plan d'action et de rendre compte des progrès accomplis et des résultats obtenus.

De plus, la mise en œuvre du PRPA comprendra une somme de 500 000 dollars en 2026 du budget existant, qui sera administrée par l'intermédiaire du Cadre stratégique sur le financement communautaire pour soutenir les initiatives des directions générales et les initiatives dirigées par les partenaires communautaires harmonisées aux priorités du plan.

CONTEXTE

Partout dans le monde, les communautés connaissent des changements démographiques importants en raison de l'augmentation de la population vieillissante. Pour donner suite à cette tendance démographique, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a mis au point un cadre pour les villes-amies des âgés en 2007 afin d'aider les municipalités à adapter leurs structures et leurs services pour mieux soutenir les personnes âgées. D'autres ordres de gouvernement ont depuis adapté le cadre pour les villes-amies des âgés de l'OMS et mis au point leurs propres ressources et outils pour refléter les besoins et contextes locaux.

Selon la définition de l’OMS, une collectivité-amie des aînés « adapte ses structures et ses services pour les rendre accessibles aux personnes âgées, qui n’ont ni les mêmes besoins ni les mêmes capacités », améliorant ainsi la qualité de vie des personnes qui vieillissent.

Comme de nombreuses villes dans le monde, Ottawa connaît une évolution démographique similaire en raison de l’augmentation de la population vieillissante.

Selon le recensement de 2021, la ville d’Ottawa compte 1 017 449 habitants, ce qui représente une augmentation de 8,9 pour cent par rapport à 2016 (934 243). La densité de population est de 364,9 habitants au kilomètre carré¹. Les personnes âgées (65 ans et plus) représentent près d’un cinquième (16,9 pour cent; n= 172 150) de la population totale d’Ottawa, ce qui est proche de la valeur provinciale de 18,9 pour cent². En outre, il y a aujourd’hui plus de personnes âgées que d’enfants de moins de 15 ans à Ottawa.

Entre 2016 et 2021, le pourcentage d’augmentation de la population des personnes âgées est de 19,5 pour cent, le plus élevé par rapport aux autres groupes d’âge. On prévoit que d’ici 2031, les personnes âgées (65 ans et plus) représenteront plus de 20 pour cent de la population d’Ottawa, et dans les zones rurales d’Ottawa, on s’attend à une augmentation de 183 pour cent du nombre de personnes âgées entre 2011 et 2031³. En outre, une personne sur cinq âgée de 15 à 64 ans est proche de la retraite, ce qui signifie qu’avec le vieillissement de la population et la diminution de la population active, le nombre de membres de la famille proche susceptibles de s’occuper des personnes âgées diminuera de 30 pour cent d’ici à 2050⁴.

La Ville d’Ottawa a réagi à la reconnaissance et à la priorité croissantes de sa population vieillissante en élaborant une stratégie de collectivité-amie des aînés. Connue à l’échelle locale sous le nom de Plan relatif aux personnes âgées (PRPA), cette initiative a été lancée pour la première fois en 2012 et a depuis évolué à travers trois versions. Les paragraphes suivants présentent l’évolution de l’histoire du PRPA :

- Le 24 octobre 2012, le Conseil municipal a approuvé le premier PRPA (2012-2014) de la Ville, incluant la somme de 500 000 dollars,

¹ Statistique Canada. 2023. (tableau). [Profil du recensement, Recensement de la population de 2021](#), produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 15 novembre 2023.

² Statistique Canada. 2025. [Estimations démographiques par âge et genre, provinces et territoires : tableau de bord interactif](#).

³ Indice de l’équité des quartiers : [Personnes âgées dans les zones rurales d’Ottawa](#). [en anglais seulement]

⁴ Conseil sur le vieillissement d’Ottawa. (2023). *City-Wide Priorities for Advancing the Wellbeing of Ottawa’s Older Adults: Opportunities and Challenges*.

dans le budget de fonctionnement annuel de la DGSSC, pour la mise en œuvre des initiatives du PRPA. (ACS2012-COS-CSS-0011)

- Le 28 octobre 2015, le Conseil municipal a approuvé le deuxième PRPA (2015-2018) de la Ville. ([ACS2015-COS-CSS-0020](#))
- Le 23 octobre 2019, le Conseil municipal a approuvé le troisième PRPA (2020-2022) de la Ville. ([ACS2019-CSS-GEN-0015](#))
- Le 26 février 2020, le Conseil municipal a approuvé le transfert d'une somme de 150 000 dollars du budget du PRPA de la DGSSC au budget du Cadre stratégique sur le financement communautaire pour une allocation aux organismes communautaires de services sociaux sans but lucratif au service des personnes âgées et des résidents isolés et marginalisés. ([ACS2020-CSS-GEN-0003](#))
- Le 12 juillet 2023, le Conseil municipal a créé le rôle d'agent de liaison du Conseil pour les personnes âgées. Les conseillers municipaux Theresa Kavanagh et Allan Hubley ont été choisis comme agents de liaison. Ce rôle a été créé pour renforcer la collaboration avec les organismes communautaires, les résidents et le personnel de la Ville, et pour accroître la visibilité des priorités relatives aux personnes âgées dans les initiatives municipales. ([ACS2023-OCC-GEN-0008](#))
- En 2023, le personnel de la Ville a procédé à une évaluation du PRPA visant à examiner les points positifs, les points à améliorer et la manière dont la Ville a intégré la perspective des personnes âgées dans sa planification et ses services. Les résultats, y compris les principales réalisations en matière d'infrastructure, de programmes, d'accessibilité, de communication et de soutiens pertinents, sont détaillés dans le [Rapport d'évaluation 2023](#), accessible sur le site [Participons Ottawa](#).

En plus du PRPA, la Ville d'Ottawa démontre son engagement à devenir une collectivité-amie des aînés par le biais d'une gamme de programmes et de services, notamment :

- **Services de soins de longue durée** : La Ville d'Ottawa gère quatre foyers municipaux de soins de longue durée qui fournissent des soins infirmiers et personnels 24 heures sur 24, ainsi que des services alimentaires, des services d'entretien ménager et des programmes de loisirs axés sur la qualité de vie.
- **Services d'appui à domicile** : Au moyen de partenariats, la Ville offre des services d'entretien ménager léger aux personnes âgées à faible revenu admissibles qui ont des besoins médicaux et qui bénéficient d'un soutien limité au sein de la communauté.
- **Soutiens essentiels de santé et de services sociaux (SESSS)** : Ce programme aide principalement les personnes âgées qui ne peuvent pas s'offrir les biens ou les services de santé essentiels qui ne sont pas offerts dans le cadre d'autres programmes.
- **Programme Snow-Go et Programme d'aide Snow-Go** : Ces programmes aident les personnes âgées et les personnes en situation de handicap à accéder à des services de déneigement abordables. Le Programme d'aide Snow-Go offre un soutien financier aux résidents admissibles à faible revenu.

Ensemble, ces initiatives illustrent l'engagement continu de la Ville à soutenir les personnes âgées et à faire en sorte qu'Ottawa devienne une ville plus inclusive, accessible et accueillante pour les personnes âgées.

Alors que la population des personnes âgées d'Ottawa continue de croître et de se diversifier, il est essentiel de renouveler l'approche stratégique de la Ville. S'appuyant sur un engagement de longue date en faveur d'une planification tenant compte des personnes âgées et sur les constatations du [Rapport d'évaluation 2023](#), l'élaboration d'un nouveau PRPA est l'occasion de réévaluer les priorités, de répondre aux nouveaux besoins et d'assurer l'harmonisation à l'évolution des pratiques exemplaires.

ANALYSE

Le PRPA renouvelé offre une approche stratégique, coordonnée et collaborative en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées. Il s'appuie sur l'engagement continu de la Ville en faveur d'une planification tenant compte des personnes âgées et introduit un modèle de mise en œuvre plus souple et axé sur le partenariat. Un modèle conçu pour obtenir le plus grand impact collectif grâce au leadership partagé, à l'harmonisation des efforts et à une collaboration continue. Un

avantage supplémentaire de ce modèle est qu'il permet à des partenaires communautaires clés d'assurer la direction de mesures qui ne relèvent pas du mandat direct de la Ville, élargissant ainsi la portée et l'incidence du plan grâce au partage des responsabilités et à l'expertise sectorielle. La valeur ajoutée comprend l'amélioration de la prestation de services, le renforcement des partenariats communautaires, une plus grande réactivité aux besoins émergents et une meilleure harmonisation aux stratégies et aux mécanismes de financement à l'échelle de la Ville.

L'élaboration du PRPA a été entamée avec un processus de consultation communautaire complet et inclusif. Cet engagement, détaillé dans la section « Consultations » du présent rapport, a été conçu pour s'assurer que le plan renouvelé reflète les expériences et les besoins divers des personnes âgées. En tout, 1 300 personnes à l'échelle d'Ottawa y ont participé, formulant plus de 7 000 commentaires sous la forme d'idées, de suggestions et d'observations.

Approche axée sur l'impact collectif pour le PRPA 2025-2030

L'évaluation 2023 du PRPA précédent recommandait que le personnel procède à une analyse de l'environnement afin d'explorer les pratiques exemplaires et les approches novatrices en matière de planification tenant compte des personnes âgées. Cette recherche comprenait un examen des stratégies municipales de villes comme Hamilton et Peterborough, qui ont mis en œuvre des cadres de collaboration qui ont permis de renforcer les partenariats et d'obtenir des résultats plus durables. Ces approches axées sur la collaboration et l'impact collectif sont conformes au cadre pour les villes-amies des aînés de l'OMS et au Guide de planification pour les collectivités-amies des aînés à l'intention des municipalités et des organismes communautaires du gouvernement de l'Ontario, qui mettent tous deux l'accent sur la collaboration intersectorielle, des systèmes de mesure partagés et l'engagement significatif de la communauté.

En fonction des pratiques exemplaires et des constatations à l'échelle locale, le personnel a déterminé que le modèle axé sur l'impact collectif représentait le cadre le plus efficace pour le PRPA renouvelé. Cette approche est une forme de collaboration à laquelle participent différents intervenants de différents secteurs travaillant ensemble pour résoudre un problème social particulier. Cette approche est fondée sur un programme commun, des systèmes de mesure partagés, des activités destinées à renforcer mutuellement les intéressés, une communication continue et un soutien de base.

Ce modèle est bien adapté au contexte d'Ottawa, où de nombreux organismes au service des personnes âgées se consacrent activement à rendre la communauté plus accueillante pour les personnes âgées. En travaillant ensemble, la Ville et les organismes communautaires renforcent la coordination entre les secteurs et relèvent les possibilités de combler les lacunes en matière de services. Cette approche donne également la priorité à l'équité en intégrant les connaissances de la communauté, en harmonisant les actions à l'expérience vécue et en menant des efforts donnant lieu à un changement durable.

Comité d'encadrement du Plan relatif aux personnes âgées – Élaboration du PRPA 2025-2030

Pour s'assurer que le PRPA renouvelé suive un modèle véritablement collaboratif dès le départ, le personnel de la Ville a mobilisé les organismes communautaires dès le début du processus. Cette approche reflète les principes de l'impact collectif, où la création conjointe et le leadership partagé sont essentiels pour instaurer la confiance, l'équité et la réussite à long terme.

En février 2025, le personnel a lancé une demande de propositions pour former le Comité d'encadrement du Plan relatif aux personnes âgées. Les organismes intéressés ont été invités à poser leur candidature en indiquant le groupe communautaire ou le secteur qu'ils représentaient, ainsi que leur expérience et leur expertise en la matière. Ce processus a été conçu pour s'assurer que le comité reflète à la fois la diversité de la population des personnes âgées d'Ottawa et l'éventail des connaissances nécessaires pour guider l'élaboration du plan.

Au total, onze organismes ont été sélectionnés pour participer, représentant un large éventail de communautés et de secteurs de services. Les organismes suivants forment le Comité d'encadrement du PRPA :

- Comité sur le logement adapté aux aînés – Conseil sur le vieillissement d'Ottawa
- Centre Pauline-Charron
- Centre Gloucester 50+
- Montfort Renaissance – Centre de services Guigues
- Ottawa Chinese Community Service Centre
- Logement communautaire d'Ottawa
- Réseau Fierté des aîné(e)s d'Ottawa
- Service communautaire d'Ottawa-Ouest

- Services de soutien en milieu rural d'Ottawa-Sud
- Conseil sur le vieillissement d'Ottawa
- The Good Companions

Grâce à une série de séances de travail en collaboration, les membres du Comité d'encadrement du PRPA ont effectué ce qui suit :

- Examiné les résultats des consultations communautaires
- Partagé leurs connaissances et leur expérience
- Collaboré pour élaborer la vision, la mission, les principes directeurs, les priorités et les objectifs du PRPA 2025-2030.

Le travail du comité s'est appuyé sur un leadership partagé, où des voix diverses se sont rassemblées dans le cadre d'une consultation réfléchie, et où les décisions ont été prises grâce à une vision commune. Cette approche a permis d'établir une base solide pour un plan qui reflète véritablement les besoins et les priorités des personnes âgées d'Ottawa.

Plan relatif aux personnes âgées 2025-2030

Vision : Une communauté solidaire où chaque personne peut vieillir en toute autonomie et dignité.

Mission : Ensemble, nous travaillons à l'amélioration du bien-être des personnes âgées grâce à un accès équitable et inclusif à des programmes et des services viables, ainsi qu'à l'information.

Principes directeurs :

- Accessibilité financière
- Approche à l'échelle de la ville
- Collaboration et leadership
- Équité, diversité et inclusion
- Impact positif
- Viabilité

Le plan s'articule autour de quatre domaines prioritaires, chacun étant associé à un résultat défini et à des objectifs connexes :

1. Domaine prioritaire : Communication efficace et accès à l'information

Résultat : Les personnes âgées, les aidants et les fournisseurs de services ont accès aux renseignements qu'ils recherchent, dans des formats qui répondent à leurs besoins.

Objectifs :

- **Améliorer l'accès :** Améliorer l'accès aux renseignements faciles à trouver, à comprendre et à utiliser.
- **Renforcer la sensibilisation :** Diffuser l'information à grande échelle et efficacement.

2. Domaine prioritaire : Accès et disponibilité des programmes et des services

Résultat : Les personnes âgées bénéficient d'un meilleur bien-être et ont la possibilité de faire des choix. Elles ont un meilleur accès aux programmes et aux services.

Objectifs :

- **Améliorer l'accès :** Améliorer et élargir l'accès aux programmes et services qui répondent aux besoins des personnes âgées.
- **Favoriser la liberté de choix :** Améliorer les ressources et les services permettant aux personnes âgées de vivre là où elles le souhaitent tout en répondant à leurs besoins.
- **Promouvoir le bien-être :** Améliorer l'accès des personnes âgées à des programmes et services axés sur le bien-être physique et mental.

3. Domaine prioritaire : Favoriser une communauté inclusive et respectueuse

Résultat : Les personnes âgées se sentent valorisées, respectées et bien entourées grâce à la participation et à la célébration du vieillissement.

Objectifs :

- **Promouvoir la participation :** Encourager les personnes âgées à participer à des activités civiques, sociales, culturelles et récréatives.
- **Célébrer le vieillissement :** Sensibiliser aux aspects positifs du vieillissement et réduire la discrimination fondée sur l'âge.
- **Soutenir les diverses communautés :** Faire participer les personnes âgées à des activités inclusives et pertinentes du point de vue culturel afin de répondre aux besoins des populations diversifiées.

4. Domaine prioritaire : Intégration des caractéristiques des collectivités-amies des aînés

Résultat : La vie quotidienne des personnes aînées est améliorée grâce à l'intégration des caractéristiques des collectivités-amies des aînés dans la planification, la prestation de services et l'évaluation.

Objectifs :

- **Accroître la sensibilisation :** Améliorer la sensibilisation aux caractéristiques des collectivités-amies des aînés et à la répartition de la population des personnes aînées d'Ottawa à des fins de planification.
- **Promouvoir l'intégration :** Inclure la perspective des personnes aînées dans les programmes, les services et la planification.
- **Renforcer la collaboration :** Créer des relations entre les personnes aînées, les directions générales de la Ville et les partenaires communautaires.

Pour une présentation plus détaillée du PRPA, veuillez consulter le document Plan relatif aux personnes aînées 2025-2030 (document 1).

Table ronde du Plan relatif aux personnes aînées (TRPRPA) – Gouvernance et mise en œuvre

Comme indiqué ci-dessus, une nouvelle structure de gouvernance sera mise en place pour soutenir la mise en œuvre concertée du PRPA 2025-2030. La TRPRPA assurera la direction générale, la coordination et la surveillance de la mise en œuvre. La TRPRPA comprendra des représentants de plusieurs directions générales de la Ville, d'organismes communautaires et de personnes aînées. La Table ronde sera coprésidée par des membres du personnel de la DGSSC et du Conseil sur le vieillissement d'Ottawa, avec la participation des agents de liaison du Conseil pour les personnes aînées.

La TRPRPA sera soutenue par des équipes de réalisation chargées d'élaborer et de mettre en œuvre le plan d'action. Elles réuniront des membres du personnel de la Ville et les partenaires communautaires afin de déterminer les besoins, de créer conjointement des mesures et de suivre les progrès accomplis. Cette approche permettra au plan de rester flexible et réactif, et de s'adapter aux nouveaux besoins et aux nouvelles possibilités qui se présentent.

Les équipes de réalisation feront régulièrement rapport à la Table ronde et veilleront à ce que les perspectives des personnes aînées soient intégrées dans toutes les actions,

et à ce que ces dernières fassent l'objet d'un suivi, d'une évaluation et de rapports. La DGSSC assurera le secrétariat de la TRPRPA et fournira un soutien de base à la Table ronde et aux équipes de réalisation. Les partenaires communautaires apportent une expérience vécue, une connaissance de la prestation de services et une vision sectorielle, et partageront avec la Ville la responsabilité de la mise en œuvre des actions.

La structure de gouvernance du PRPA est fondée sur la collaboration et le partage des responsabilités dans le but de générer un impact collectif. La Ville et la TRPRPA élaboreront conjointement des actions, partageront les rôles de mise en œuvre et suivront ensemble les progrès accomplis. Cette approche renforce notre capacité à relever les lacunes, à mobiliser les ressources et à mettre en œuvre des initiatives qui améliorent la vie quotidienne et le bien-être des personnes âgées à Ottawa.

La Ville joue un rôle clé dans le cadre de son mandat municipal en fournissant des services, en finançant, en planifiant et en organisant des réunions. Les programmes et services tels que les Services de soins de longue durée, les Soutiens essentiels de santé et de services sociaux et le Programme Snow-Go témoignent de l'engagement de la Ville à soutenir les personnes âgées. De plus, la Ville contribuera à des efforts plus larges de planification, de coordination, d'administration de base, de données et d'évaluation qui soutiennent la mise en œuvre du PRPA.

Le PRPA a également été élaboré en tenant compte des commentaires des membres du personnel des directions générales concernées, qui ont été invités à des présentations et à des discussions sur le PRPA 2025-2030 afin d'examiner comment leur travail est lié aux priorités du plan. Dans le cadre de cet engagement, les directions générales ont été invitées à désigner des représentants pour participer à la TRPRPA. Ces représentants agiront à titre d'agents de liaison entre leur direction générale et la Table ronde, en veillant à la communication bidirectionnelle, à l'harmonisation des initiatives et à l'intégration des principes des collectivités-amies des âgées dans la planification et la prestation des services des directions générales. Cette structure favorise une collaboration continue, encourage l'apprentissage entre les directions générales et permet de s'assurer que le plan demeure intégré dans les services et les opérations de la Ville.

Actions initiales en cours

Compte tenu de la nature collaborative du PRPA 2025-2030, la plupart des actions seront élaborées conjointement au moyen de la structure de gouvernance, en particulier

par la TRPRPA et ses équipes de réalisation. Cette structure permet aux initiatives d'évoluer au fil du temps, en fonction de l'expérience vécue, de l'expertise de la communauté et du dialogue continu entre la Ville et ses partenaires.

Même si l'ensemble des actions sera élaboré dans le cadre de ce processus partagé, la Ville a relevé une série d'actions initiales en cours pour démontrer la dynamique initiale et l'engagement interne. Ces actions reflètent les travaux déjà en cours et servent de base à la collaboration future.

1. Domaine prioritaire : Communication efficace et accès à l'information

- a. Action initiale :** Fournir des renseignements à jour sur la prévalence des communautés de retraite naturelle formées d'immeubles d'appartements (communautés « verticales ») et de quartiers (communautés « horizontales ») à Ottawa et en suivre l'évolution afin de soutenir la planification des infrastructures et des programmes.

Dans un rapport présenté au Conseil municipal le 30 avril 2025 ([ACS2025-OCC-CCS-0049](#)), on a demandé au personnel d'intégrer au prochain PRPA d'Ottawa la collaboration avec les partenaires communautaires pour fournir des renseignements à jour sur la prévalence des communautés de retraite naturelle formées d'immeubles d'appartements (communautés « verticales ») et de quartiers (communautés « horizontales ») à Ottawa et en suivre l'évolution afin de soutenir la planification des infrastructures et des programmes. Ceci est conforme à l'objectif d'améliorer l'accès à l'information en vue d'une planification et d'une prestation de services fondées sur des données probantes.

- b. Action initiale :** Élaboration d'un tableau de bord public.

En partenariat avec Santé publique Ottawa, le personnel élaborera un tableau de bord public pour partager des données clés sur les personnes âgées à Ottawa. Le tableau de bord fournira des données aux directions générales de la Ville, aux partenaires communautaires et aux organismes locaux, ce qui permettra d'améliorer l'état de santé des personnes âgées vivant à Ottawa en centralisant et en présentant les données locales afin d'appuyer la prise de décisions et les mesures à prendre. Ce tableau de bord sera similaire au [Tableau de bord sur la santé mentale, dépendances et santé liée à l'utilisation de substances](#) existant. Ceci est conforme à l'objectif d'améliorer l'accès à l'information pour les fournisseurs de services, les décideurs et les résidents.

2. Domaine prioritaire : Accès et disponibilité des programmes et des services

- a. Action initiale :** Élargissement du budget du PRPA et harmonisation au Cadre stratégique sur le financement communautaire.

De 2012 à 2025, le budget de financement du PRPA a été alloué exclusivement aux directions générales de la Ville. En 2020, sur un budget initial de 500 000 dollars, 150 000 dollars ont été transférés au Cadre stratégique sur le financement communautaire de la DGSSC pour être alloués à des organismes communautaires de services sociaux sans but lucratif au service des personnes âgées et des résidents isolés et marginalisés, soutenant ainsi les organismes communautaires et marquant la première étape vers une prestation de services plus large. En 2026, la totalité des 500 000 dollars sera harmonisée au Cadre stratégique sur le financement communautaire. Ce changement permet de réaffecter les ressources existantes pour soutenir les initiatives des directions générales et les initiatives dirigées par les partenaires communautaires qui font progresser les services destinés aux personnes âgées.

3. Domaine prioritaire : Favoriser une communauté inclusive et respectueuse

- a. Action initiale :** Formation de la Table ronde du Plan relatif aux personnes âgées

La Table ronde du Plan relatif aux personnes âgées réunira des représentants de divers groupes, secteurs, directions générales de la Ville et résidents pour guider la mise en œuvre, encourager la collaboration et veiller à ce que la diversité des voix soit prise en compte dans la prise de décision. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'objectif visant à promouvoir la participation et à soutenir les diverses communautés.

4. Domaine prioritaire : Intégration des caractéristiques des collectivités-amies des aînés

- a. Action initiale :** Création d'un réseau collaboratif entre les communautés de retraite naturelle et les partenaires communautaires

Dans un rapport présenté au Conseil municipal le 30 avril 2025 ([ACS2025-OCC-CCS-0049](#)), on a demandé au personnel d'intégrer la création d'un réseau collaboratif entre les communautés de retraite naturelle et les partenaires communautaires en vue d'améliorer les services communautaires favorisant le vieillissement chez soi. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'objectif de renforcement de la collaboration.

b. Action initiale : Distribution des résultats de la consultation aux directions générales de la Ville

Afin de favoriser l'intégration des caractéristiques des collectivités-amies des aînés dans les services municipaux, les résultats des consultations publiques du PRPA ont été communiqués aux directions générales concernées. Cela permettra d'éclairer la planification et la prestation de services, en veillant à ce que les futurs programmes et infrastructures reflètent les besoins et les priorités relevés par les personnes aînées et les partenaires communautaires. Cette action favorise l'harmonisation interne et encourage les directions générales à prendre en compte les principes des collectivités-amies des aînés dans leur travail.

Financement du PRPA et harmonisation au Cadre stratégique sur le financement communautaire de la Ville

Depuis le lancement initial en 2012, le PRPA comprend un budget annuel de 500 000 dollars réservé au soutien des améliorations municipales répondant aux besoins des personnes aînées. Dans un premier temps, ces fonds ont été alloués exclusivement aux directions générales de la Ville pour faire avancer les initiatives harmonisées aux priorités du plan.

En 2020, 150 000 dollars du budget ont été réaffectés au Cadre stratégique sur le financement communautaire pour soutenir les organismes sans but lucratif au service des personnes aînées et des résidents marginalisés. Il s'agit d'un pas vers la reconnaissance du rôle vital des organismes communautaires dans la prestation de services adaptés aux personnes aînées. Les 350 000 dollars restants ont continué à soutenir les initiatives internes des directions générales.

En 2024, 350 000 dollars ont été alloués à l'interne aux directions générales de la Ville par le biais d'une demande de propositions pour soutenir des initiatives harmonisées

aux priorités de la dernière version du PRPA. Les principales réalisations comprennent les suivantes :

- Soutien à **320** séances de loisirs pour **20** groupes prioritaires de personnes âgées, améliorant l'accès aux installations municipales pour les personnes âgées d'origine multiculturelle, de collectivités rurales, isolées et à faible revenu.
- Prestation de **8** séances de loisirs inclusives, de **6** ateliers d'art et de **4** visites de lieux pour des personnes âgées souffrant de troubles cognitifs ou de troubles du développement.
- Mobilisation de **112** participants lors de **5** ateliers culturels dirigés par de nouveaux arrivants et un festival présentant **72** œuvres, favorisant l'apprentissage intergénérationnel et l'inclusion.
- Prestation de **434** séances sociales et de bien-être à l'intention de **907** participants dans des centres communautaires, notamment des programmes de danse, de formation en réanimation cardio-respiratoire (RCR) et de dîners visant à promouvoir la santé et à réduire l'isolement.
- Réalisation de **103** travaux d'amélioration de l'accessibilité dans des installations municipales, notamment des portes sans contact et des actionneurs, ce qui a permis d'améliorer la sécurité et l'inclusion.
- Prestation de **75** séances de clubs multiculturels de personnes âgées à l'intention de **1 525** participants dans les quartiers prioritaires, proposant des activités culinaires, artistiques et de conditionnement physique ainsi que des sorties éducatives.
- Installation d'un kiosque permanent accessible au Musée-village du patrimoine de Cumberland, permettant aux personnes âgées à mobilité réduite de participer aux événements.
- Installation de **22** bancs dans **20** quartiers, améliorant le potentiel piétonnier et l'accès à des endroits où se reposer pour les personnes âgées dans les espaces publics.
- Organisation de séances hebdomadaires de questions à accès libre sur le conditionnement physique au Centre communautaire Jack-Purcell, avec une moyenne de **4** participants par séance, offrant des conseils gratuits aux personnes âgées.
- Accueil de **138** personnes âgées lors d'un événement de deux jours dans un musée, axé sur les expériences nostalgiques de l'enfance, avec de la musique, des accessoires et des expositions interactives.
- Prestation de **34** séances d'éducation à la santé à l'intention de **349** personnes âgées dans les centres de bien-être, portant notamment sur la démence, la prévention des chutes et la préparation aux situations d'urgence.

- Présentation de **12** spectacles à l'intention de **1 791** spectateurs et distribution de 61 billets gratuits, rendant les arts accessibles à Orléans et à Nepean.
- Prestation de **47** cours virtuels gratuits à l'intention de **790** participants, distribution de plus de **300** trousseaux et programmes virtuels dans les centres ruraux, ce qui a favorisé l'établissement de liens et l'apprentissage.
- Organisation de **12** ateliers d'art fondés sur le patrimoine, combinant l'enseignement créatif avec des repas sociaux dans des musées afin de réduire l'isolement.
- Achat de **18** chaises accessibles à dossier haut pour les centres pour personnes âgées et afin de répondre aux demandes d'adaptation lors d'événements publics organisés par les directions générales de la Ville.

Afin d'assurer la continuité des initiatives, l'année 2025 a servi d'année de transition pour le financement. Les directions générales qui ont mené des initiatives fructueuses en 2024 ont été invitées à soumettre des propositions pour poursuivre leur travail en 2025, ce qui a permis de maintenir la dynamique pendant que le modèle de financement évoluait.

S'appuyant sur cette évolution, le PRPA 2025-2030 renouvelé élargit encore le modèle de financement en faisant en sorte que la totalité des 500 000 dollars soit accessible aux directions générales internes et aux organismes communautaires. Ce changement reflète l'approche du plan axée sur l'impact collectif et l'engagement en faveur d'un leadership partagé, permettant un plus large éventail d'initiatives et de partenariats qui améliorent le bien-être des personnes âgées à l'échelle d'Ottawa.

Afin de rendre le budget complet accessible aux directions générales de la Ville et aux organismes communautaires, il est recommandé que la Ville d'Ottawa élargisse son Cadre stratégique sur le financement communautaire actuel pour y inclure l'**énoncé de politique du financement du Plan relatif aux personnes âgées** (document 2).

Cette harmonisation donne suite à l'action 2.a visant à élargir et à harmoniser le budget de 500 000 dollars du PRPA pour 2026 au Cadre stratégique sur le financement communautaire, en soutenant à la fois les initiatives des directions générales et les initiatives dirigées par les partenaires communautaires qui s'harmonisent aux priorités du plan. Le financement sera administré par le biais d'un processus structuré, garantissant la transparence, l'équité et l'incidence.

Évaluation et production de rapports

Afin d'assurer la réussite de la mise en œuvre et l'amélioration continue du PRPA, un cadre de surveillance et d'évaluation sera élaboré en fonction des priorités, des objectifs et des actions. Ce cadre permettra d'effectuer ce qui suit :

- Soutenir la prise de décisions éclairées en identifiant les domaines clés à suivre.
- Inclure des indicateurs de rendement liés aux priorités et aux objectifs du PRPA.
- Faciliter la collaboration avec les partenaires communautaires afin de recueillir des renseignements et d'évaluer l'impact.
- Permettre l'adaptabilité, en veillant à ce que le plan reste réactif aux nouveaux besoins et possibilités.

Cette approche aidera la Ville et ses partenaires à mesurer les progrès, à célébrer les réussites et à procéder à des ajustements éclairés afin d'améliorer les résultats pour les personnes âgées à Ottawa.

La TRPRPA présentera un rapport annuel à la directrice générale des Services sociaux et communautaires, conformément à la politique relative aux groupes de travail mixtes.

Le personnel présentera un rapport au Conseil municipal avec une mise à jour à mi-parcours en 2028 sur les progrès et les résultats.

Prochaines étapes

Dès l'approbation du Conseil municipal, le personnel de la DGSSC mettra en place la TRPRPA et les équipes de réalisation associées, qui dirigeront l'élaboration du plan d'action détaillé, en harmonie avec les priorités du plan.

Au début de l'année 2026, un processus d'attribution de fonds sera lancé conformément à la nouvelle politique de financement du Plan relatif aux personnes âgées, par l'intermédiaire du [Cadre stratégique sur le financement communautaire](#) de la Ville.

Ces efforts coordonnés marqueront le lancement de la mise en œuvre du PRPA, ce qui permettra à la Ville et à ses partenaires de faire progresser les objectifs et d'obtenir des résultats significatifs et mesurables pour les personnes âgées d'Ottawa.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Il n'y a aucune répercussion financière. Le Plan relatif aux personnes âgées sera mis en œuvre dans le cadre du budget existant.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Aucune entrave d'ordre juridique n'est associée à la mise en œuvre des recommandations du présent rapport.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS DE QUARTIER

S. O.

COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS

Consultation du Comité consultatif sur l'accessibilité

L'équipe de projet a présenté la version provisoire du PRPA au Comité consultatif sur l'accessibilité lors de sa réunion du 17 juin 2025, afin de recueillir les commentaires des membres. Des commentaires précieux ont été formulés, soulignant l'importance d'assurer l'harmonisation aux initiatives existantes en matière d'accessibilité et de garantir des pratiques de mobilisation inclusives. Le Comité consultatif sur l'accessibilité a souligné que le Bureau de l'accessibilité soutient déjà les personnes âgées et les personnes handicapées par une communication régulière et des pratiques inclusives, notamment l'interprétation en langue des signes sur demande et la publication de mises à jour importantes concernant les programmes et services accessibles de la Ville dans son bulletin électronique « Pleins feux sur l'accessibilité ».

Le PRPA vise à réduire les obstacles et à améliorer l'accès aux services pour toutes les personnes âgées. Les principales recommandations du Comité consultatif sur l'accessibilité comprennent les suivantes :

- Collaborer avec le Bureau de l'accessibilité pour veiller à ce que des voix diverses soient prises en compte dès le début du processus de planification des initiatives.
- Utiliser plusieurs méthodes de communication (p. ex. courriel, téléphone, langage simple) pour atteindre un public plus large.
- Inclure des représentants et des partenaires de la communauté des personnes handicapées dans la structure de gouvernance.

- Prendre en considération la participation de représentants du foyer Bob Rumball Home for Deaf Seniors.
- Tirer parti du réseau du Bureau de l'accessibilité pour la sensibilisation et la mobilisation.

CONSULTATIONS

La première phase du renouvellement du PRPA a consisté à mieux comprendre l'évolution des besoins des personnes âgées d'Ottawa, en reconnaissant que les données démographiques, les priorités et les ressources disponibles avaient changé depuis le lancement initial du plan en 2012. Pour soutenir l'élaboration d'un plan qui reflète les réalités actuelles, le personnel de la Ville a mobilisé des résidents et des organismes communautaires provenant de divers milieux et ayant des expériences vécues diversifiées. La période de consultation a été lancée en juin 2024 et s'est poursuivie jusqu'à la fin du mois de septembre 2024.

L'objectif de la consultation était de s'assurer que le plan reflète les divers besoins et priorités de toutes les personnes âgées d'Ottawa, en mettant l'accent sur l'équité, l'inclusion et une large représentation de la communauté. Pour ce faire, la Ville a collaboré avec des partenaires communautaires pour mettre en œuvre une stratégie de consultation à multiples facettes offrant diverses méthodes de contribution. La stratégie comprenait notamment ce qui suit :

- **Consultations en présentiel** : Ces consultations ont eu lieu en partenariat avec des organismes comme le Conseil sur le vieillissement, le Rendez-vous des aînés francophones, Vieillir sur place, le Kanata Seniors Council, l'Ottawa Ethno-Cultural Seniors Network et les agents de liaison du Conseil pour les personnes âgées. Au total, sept séances ont été organisées et 258 personnes y ont participé et ont livré leurs commentaires en français, en anglais et en mandarin.
- **Sondage en ligne sur la plateforme Participons Ottawa** : En tout, 898 personnes ont répondu au sondage qui était accessible en anglais et en français.
- **Trousse d'outils des partenaires communautaires** : Cette trousse d'outils a été créée pour accroître la portée du processus de consultation et promouvoir la

diversité en permettant aux petits organismes d'organiser leurs propres consultations. La trousse comprenait des ressources, des outils et du matériel pour soutenir la tenue de consultations en personne, de manière virtuelle ou par téléphone, ainsi que des sondages traduits en chinois simplifié, swahili, espagnol, arabe et somali. La trousse a été distribuée à plus de 50 partenaires communautaires, qui ont pu mener des consultations au nom de la Ville.

- **Sondages imprimés** : Ces sondages ont été distribués dans le cadre du programme des Services à domicile de la Bibliothèque publique d'Ottawa à des personnes ayant des limitations de la mobilité.
- **Autres méthodes** : D'autres commentaires ont été reçus par téléphone et par courriel.

Au total, 1 300 personnes ont participé au processus de consultation. La Ville a également intégré les constatations pertinentes issues des consultations du Sommet rural afin de s'assurer que les perspectives rurales étaient prises en compte. Toutes méthodes confondues, 7 000 commentaires individuels sous la forme d'idées, de suggestions et d'observations ont été recueillis.

Afin de reconnaître les contributions des participants et de soutenir la collaboration continue, un rapport sur [Ce que nous avons appris](#) a été diffusé sur le site [Participons Ottawa](#) à l'intention du public et au moyen de la liste d'envoi pour les personnes âgées de la Ville. Le rapport résume les résultats du processus de consultation et sert d'outil pour partager les points forts des apprentissages avec la collectivité. Les renseignements recueillis au cours de la période de consultation ont servi de base à l'élaboration et à l'orientation du PRPA renouvelé.

Afin de tirer le meilleur parti des renseignements recueillis auprès de la communauté pendant la période de consultation, chaque direction générale de la Ville a reçu un résumé des constatations relatives à son mandat. Ces constatations sont destinées à sensibiliser le personnel et à encourager l'intégration du point de vue des personnes âgées dans la planification et la prestation des services des directions générales.

Pour compléter la première phase de consultation, le personnel a poursuivi ses efforts de mobilisation afin d'approfondir les relations et de s'assurer que le PRPA renouvelé reflète toute la diversité des personnes âgées d'Ottawa. Reconnaisant l'importance d'inclure les voix les moins représentées lors de la consultation initiale, des initiatives de sensibilisation ciblées ont été réalisées auprès de fournisseurs de services autochtones afin d'intégrer de manière significative les perspectives autochtones et d'inviter ces

intervenants à désigner des représentants pour la prochaine Table ronde du Plan relatif aux personnes âgées. Une consultation supplémentaire a également été menée auprès du Comité consultatif sur l'accessibilité par le biais d'une présentation en juin 2025, reconnaissant les nombreux besoins croisés partagés par les personnes âgées et les personnes vivant avec un handicap.

Compte tenu de la nature collaborative de cette version du PRPA, le processus a été ancré dans la contribution de la communauté. Son élaboration a été réalisée en partenariat étroit avec des organismes communautaires représentant les voix et les expériences vécues des personnes âgées qu'ils servent. Cette approche collaborative se poursuivra lors de la mise en œuvre, guidée par la supervision et l'orientation de la future Table ronde du Plan relatif aux personnes âgées. La consultation continue restera un élément clé pendant toute la durée du plan, garantissant que les perspectives des personnes âgées continuent à façonner l'orientation, la mise en œuvre et l'incidence souhaitée du PRPA.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

En raison de l'intersectionnalité évidente entre les personnes âgées et les personnes handicapées, les considérations relatives à l'accessibilité ont été intégrées tout au long de l'élaboration du PRPA, conformément aux obligations de la Ville en vertu de sa Politique sur l'accessibilité, ainsi qu'au Règlement de l'Ontario 191/11 : Normes d'accessibilités intégrées de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*.

Harmonisation au Plan d'accessibilité municipal de la Ville d'Ottawa

En raison de l'intersectionnalité entre les travaux du Bureau de l'accessibilité, du Comité consultatif sur l'accessibilité et du PRPA, l'équipe de projet a fait appel au Bureau de l'accessibilité à plusieurs étapes de l'élaboration du plan afin d'assurer l'harmonisation aux initiatives existantes en matière d'accessibilité et d'éviter la duplication des efforts. Cette collaboration a permis de renforcer l'engagement de la Ville en faveur de services inclusifs et accessibles pour les personnes âgées et les personnes handicapées.

Engagement continu

L'équipe du PRPA continuera à collaborer avec le Bureau de l'accessibilité et à consulter le Comité consultatif sur l'accessibilité au sujet d'initiatives spécifiques au

besoin. Cette collaboration continue permettra de s'assurer que l'accessibilité demeure une considération essentielle tout au long de la mise en œuvre du PRPA.

RÉPERCUSSIONS SUR LA DÉLÉGATION DES POUVOIRS

Déléguer au directeur, Sécurité et Bien-être dans les collectivités, Politiques et Données analytiques, et au gestionnaire de programmes, Direction du développement social et du financement, individuellement, le pouvoir de gérer et d'administrer le budget de financement du Plan relatif aux personnes âgées, tel que décrit dans l'énoncé de politique du financement du Plan relatif aux personnes âgées, joint en tant que document 2 au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LES AUTOCHTONES, LES GENRES ET L'ÉQUITÉ

Considérations relatives aux politiques autochtones

Le PRPA reconnaît les droits et les priorités distincts des peuples autochtones ainsi que l'importance de la réconciliation, de l'inclusion et de l'autodétermination. À cette fin, le personnel de la Ville a mené des initiatives de consultation et de sensibilisation ciblées auprès de partenaires communautaires qui offrent des programmes et des services aux personnes âgées autochtones, notamment le centre Tungasuvvingat Inuit et les Aînés de la Coalition autochtone d'Ottawa. Cette consultation a permis de s'assurer que les perspectives des Autochtones étaient prises en compte de manière significative dans l'élaboration du plan.

Cette sensibilisation a permis de cerner des lacunes en ce qui concerne l'accès aux services et la représentation des personnes âgées autochtones ainsi que d'orienter les mesures afin de mieux soutenir leurs besoins. Dans le cadre des efforts continus, des représentants des personnes autochtones ont été invités à participer à la future Table ronde du Plan relatif aux personnes âgées qui orientera la mise en œuvre et veillera à l'inclusion continue des voix, des droits et des priorités des personnes autochtones.

Répercussions sur les genres et sur l'équité

L'équité et l'inclusion ont été des éléments fondamentaux de l'élaboration du PRPA. La stratégie de consultation a été conçue pour assurer la représentation de la population de personnes âgées diversifiée d'Ottawa. À cette fin, le personnel de la Ville a collaboré avec des partenaires communautaires et mis en œuvre une approche de consultation à multiples facettes, y compris une séance de consultation en personne ciblée avec les dirigeants du réseau Ethno-Cultural Seniors Network, un sondage en ligne et des documents traduits en chinois simplifié, swahili, espagnol, arabe et somali

pour permettre aux partenaires de mener des activités de consultation au nom de la Ville. Ces efforts ont contribué à relever les obstacles et les possibilités ainsi qu'à orienter l'élaboration du plan.

La mise en place du Comité d'encadrement du PRPA, composé de représentants de onze organismes représentant divers secteurs de services et communautés, a constitué une étape clé pour s'assurer que les considérations relatives à l'équité demeurent au cœur du processus d'élaboration du plan. Le comité a mis l'accent sur l'importance d'intégrer l'équité et la diversité dans tous les éléments du plan. Le principe directeur suivant a ainsi été adopté pour orienter la mise en œuvre :

Équité, diversité et inclusion : Nous promouvons l'équité et l'inclusion. Nous nous efforçons d'offrir aux personnes âgées des occasions égales de s'épanouir, indépendamment de leur parcours de vie, origine, langue préférée ou niveau d'éducation.

Ces efforts reflètent un engagement à l'égard de l'intégration de l'équité et de l'inclusion dans l'ensemble du processus de planification et de mise en œuvre du PRPA. Au fur et à mesure de la progression du plan, la collaboration continue avec les divers représentants au moyen de la Table ronde du Plan relatif aux personnes âgées permettra de s'assurer que les voix et les besoins des personnes âgées sont inclus de manière significative.

Cet engagement est également mis en évidence dans l'un des objectifs du domaine prioritaire 3 – Favoriser une communauté inclusive et respectueuse : Soutenir les diverses communautés. Cet objectif vise à faire participer les personnes âgées à des activités inclusives et pertinentes du point de vue culturel afin de s'assurer que les programmes répondent aux besoins des populations diversifiées d'Ottawa.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Le PRPA reconnaît les besoins et les expériences uniques des personnes âgées vivant dans les collectivités rurales d'Ottawa, où l'on prévoit une croissance importante de cette population. Pour s'assurer que les perspectives rurales étaient prises en compte dans le cadre de l'élaboration du plan, l'équipe du PRPA a intégré les données relatives aux personnes âgées recueillies dans le cadre des consultations du Sommet rural de la Ville. Cette contribution a été incluse dans les données de consultation plus larges utilisées pour définir les priorités et les objectifs du PRPA.

De plus, un représentant de Services de soutien en milieu rural d'Ottawa-Sud a participé à l'élaboration du plan, apportant un éclairage précieux sur la prestation de services, l'accessibilité et les mesures de soutien communautaires en milieu rural. La participation de ce représentant a permis de s'assurer que le PRPA tienne compte des défis et des possibilités spécifiques aux zones rurales.

L'équipe du PRPA continuera à prendre en compte les répercussions sur les zones rurales tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'action, en mettant l'accent sur l'amélioration de la qualité de vie et la réduction des obstacles auxquels se heurtent les personnes âgées vivant dans les zones rurales.

PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL

- Une ville comptant des logements abordables et où il fait bon vivre.

DOCUMENTATION À L'APPUI

Document 1 – Plan relatif aux personnes âgées 2025-2030

Document 2 – Énoncé de politique du financement du Plan relatif aux personnes âgées

MESURES À PRENDRE

S. O.